



PRÉFET DE LA MANCHE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Lô, le 10 juin 2024

Élections législatives des 30 juin et 7 juillet 2024

Dates et lieu de dépôt des candidatures :

Les déclarations de candidatures, obligatoires pour chaque tour de scrutin, seront reçues à la préfecture, au bureau des élections, selon les modalités suivantes :

Premier tour :

- du mercredi 12 juin au samedi 15 juin de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
- le dimanche 16 juin de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à **18h00**

En cas de second tour, les déclarations de candidature seront déposées au même endroit, à partir du lundi 1er juillet et jusqu'au mardi 2 juillet :

- de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à **18h00**

Pour déposer leur dossier, les candidats sont invités à prendre rendez-vous par téléphone au **02.33.75.47.30**.

Attention : seul le candidat ou son remplaçant peut venir déposer la candidature (article L. 157 du Code électoral). Le candidat ou son remplaçant ne peuvent pas désigner de mandataire à cet effet.

Des dossiers de candidatures, comportant les documents à compléter par les candidats et leur remplaçant et la liste des pièces justificatives à produire, seront disponibles sur le site internet de la préfecture www.manche.pref.gouv.fr (action de l'État – Élections citoyenneté).

Ordre des candidats - tirage au sort

L'ordre d'enregistrement des candidatures n'a pas d'incidence sur l'attribution du panneau n° 1 puisque les emplacements d'affichage sont attribués par tirage au sort.

Ce tirage au sort aura lieu le :

Dimanche 16 juin 2024 à 18h15
Salle Montalivet - Préfecture de la Manche, Saint-Lô